

LE CONSENSUS DE ROME 2.0 –

VERS UNE POLITIQUE DES DROGUES HUMANITAIRE DÉCLARATION

romeconsensus.org

Rappelant que, en 2005, les dirigeants de 121 organisations Nationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge du monde entier ont approuvé le Consensus de Rome pour une Politique des Drogues Humanitaire¹, qui formule les principes pour une politique sur les drogues efficace et humaine, mettant la priorité sur la santé individuelle et celle de la communauté. La déclaration du Consensus de Rome 2.0 vise à développer le premier Consensus - en l'étendant à de nouveaux signataires du monde entier et en fournissant un modèle de référence pour les législations et les meilleures pratiques pour la prochaine décennie.

Reconnaissant que l'usage de drogues illicites et les problèmes qui y sont liés ont augmenté depuis l'adoption de la Convention Unique sur les Stupéfiants de 1961²:

- Estimant que 271 million de personnes, ou 5.5 pour cent de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans, utilisent des substances interdites par les traités internationaux.
- De ces individus, environ 35 millions (près de 13 pour cent) souffrent de ce qu'on appelle des "troubles dus à l'usage de drogues", qui affectent leur santé mentale et physique, leur productivité économique, ainsi que leur famille et leur communauté.
- Estimant que 1.4 millions de personnes qui s'injectent des drogues vivent avec le VIH et que 5.6 millions vivent avec l'hépatite virale, ce qui compromet les réponses sanitaires globales contre ces pathologies.
- Estimant que environ 585,000 personnes sont mortes à cause de l'usage de drogues en 2017 et les taux de décès par overdoses continuent à grimper en Amérique du Nord, en Europe et ailleurs dans le monde.
- Il y a plus de 10 millions de personnes en prison dans le monde, parmi lesquelles 1 sur 5 purgeant des peines principalement liées à des infractions concernant les stupéfiants³, alors qu'on estime à environ un tiers les personnes incarcérées qui ont consommé des stupéfiants au moins une fois pendant leur détention⁴.
- Inversement, près de 5.5 milliards de personnes (75 pour cent de la population mondiale) ont un accès limité ou nul à des médicaments efficaces contenant des stupéfiants, comme la codéine ou la morphine pour le soulagement de la douleur et d'autres traitements médicaux.⁵

¹ <http://villamaraini.it/attivita/red-cross-and-red-crescent-partnership-on-sustance-abuse/>

² <https://wdr.unodc.org/wdr2019/>

³ https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/statistics/crime/ACONF222_4_e_V1500369.pdf

⁴ <https://wdr.unodc.org/wdr2019/>

⁵

http://www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/AR2015/English/Supplement-AR15_availability_English.pdf

Reconnaissant que les politiques en matière de drogues orientées vers la santé, pour être vraiment efficaces, doivent inclure les mesures de prévention adéquates basées sur des preuves, des programmes de réduction des risques ainsi que des services de traitement et de réhabilitation, les mécanismes facilitant l'accès à ces services doivent être prioritaires en tant qu'alternative aux condamnations ou aux sanctions pour les infractions liées aux stupéfiants. Parallèlement, une approche centrée sur la santé permet également d'assurer l'accès aux médicaments essentiels pour le soulagement de la douleur ainsi que d'autres indications.

Reconnaissant que, malgré l'abondance de preuves, de lignes directrices ainsi que d'engagements internationaux visant à promouvoir une politique et des pratiques basées sur ces données, la couverture globale de ces services reste bien en deçà des besoins. Les nombreux programmes et stratégies appliqués sont incohérents ou contraires aux preuves factuelles. Nous savons ce qui peut être fait pour prévenir et traiter les problèmes liés à l'usage de drogues, toutefois ceci est une crise due à un manque de volonté politique, de financements et de compétences.

Saluant le fait qu'en 2018, l'ensemble des 31 agences des Nations Unies aient convenu, pour la toute première fois, d'une "position commune soutenant la mise en œuvre de la politique internationale de contrôle des drogues à travers une collaboration inter-institutionnelle efficace" qui demandait un recentrage des politiques et des programmes s'éloignant de la punition et de la répression pour aller vers de réelles mesures efficaces de soutien sanitaire et social⁶.

Rappelant que les préambules de chacun des trois traités relatifs au contrôle des drogues expriment leur préoccupation pour "la santé et le bien-être de l'humanité" et que le document final de la trentième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS 2016) appelle les gouvernements à placer les individus, les familles, les communautés et la société au centre de leurs politiques en matière de drogues et à mettre en œuvre une série de mesures pour améliorer les services sanitaires et sociaux à disposition de leurs citoyens⁷.

Saluant l'Agenda 2030 pour un Développement Durable et les objectifs du Développement Durable en tant que modèle commun pour la paix et la prospérité mondiales,⁸ et reconnaissant cette occasion unique d'établir un nouvel engagement en faveur de politiques des drogues humaines et efficaces contribuant à ces objectifs mondiaux de manière exempte d'idéologie, de contrainte, de stigmatisation et de discrimination.

Affirmant qu'il est essentiel de traiter les personnes qui font usage de drogues comme des citoyens estimés et respectés, avec empathie et soutien. Cela est fondamental pour une politique humaine et efficace, libérée de toute stigmatisation et discrimination. Le développement, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sont améliorées et éclairées en impliquant les populations touchées, y compris les personnes qui consomment (ou ont consommé) des drogues et les personnes vivant avec le VIH et l'hépatite.

⁶ <https://www.unsystem.org/CEBPublicFiles/CEB-2018-2-SoD.pdf>

⁷ <https://www.unodc.org/documents/postungass2016/outcome/V1603301-E.pdf>

⁸ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/development-agenda/>

Par ce Consensus de Rome 2.0, les soussignés appellent les gouvernements nationaux et les organismes internationaux et régionaux à :

Dans leur réponse aux usagers de drogue dans la société:

- Refléter que l'objectif primordial des politiques et stratégies en matière de drogues doit être de maximiser la santé et le bien-être de l'humanité.
- Plus spécifiquement, encadrer les objectifs en termes d'amélioration de la santé, d'accroissement de la sécurité, de la poursuite du développement et de la protection des droits de l'homme.
- Éliminer toutes les barrières juridiques et sociales qui entravent les mesures de prévention et l'accès aux services de santé mentale pour les personnes usant de drogues.
- Éliminer toutes les barrières juridiques, réglementaires, politiques et sociales qui entravent l'accès aux médicaments contrôlés essentiels pour soulager la douleur et autres besoins médicaux dans le monde.
- Accepter que les citoyens ne devraient pas être stigmatisés, marginalisés ou punis d'une sanction juste pour avoir possédé ou consommé une drogue contrôlée et accepter que les personnes qui font usage de drogues n'ont pas forcément besoin d'une intervention ou d'un traitement.
- Instaurer des mécanismes exhaustifs servant à dévier et rediriger les personnes arrêtées pour des infractions non violentes mineures liées aux drogues vers les services de prévention et de santé mentale appropriés, si nécessaire.
- Fournir aux jeunes et aux personnes à risque des informations complètes, factuelles et basées sur des preuves à propos des propriétés et des risques des usages de drogues, sans idéologie ni désinformation.
- S'assurer que la réponse politique nationale envers l'usage de drogues ne viole pas les droits de l'homme, y compris ceux liés à la santé, à l'absence de torture ou de traitements dégradants, aux procès équitables et aux droits de l'enfant.
- Investir davantage dans une prévention efficace, dans la réduction des risques, les services de traitement et de réhabilitation, et mettre fin à la criminalisation des personnes usant de drogues afin de parvenir à de meilleurs résultats sociétaux, économiques et fiscaux.

Dans leur réponse aux personnes qui cherchent de l'aide :

- Reconnaître que ces personnes luttent contre des problèmes émotionnels, sociaux et économiques et qu'elles ont le potentiel pour surmonter ces problèmes et créer une contribution communautaire et sociale positive.
- Fournir des services complets de santé mentale et de réduction des risques, fondés sur des données probantes, qui protègent la santé des personnes usagères de drogues.
- Promouvoir le rétablissement et la réadaptation en donnant aux usagers de drogues la motivation et la force d'améliorer leur vie ainsi qu'une aide pratique à la réinsertion sociale le cas échéant.

- Veiller à ce que les forces de police et les autorités judiciaires mettent en œuvre des programmes visant à “détourner” les personnes qui consomment des drogues de la punition vers les services de prévention et de santé.
- Veiller à ce que les autorités pénitentiaires fournissent une qualité et une couverture de services de prévention, réduction des risques, traitement, réadaptation, soins, post cure, santé mentale et sociale au moins équivalente dans les milieux fermés.

La communauté internationale a pris de nombreux engagements et fait de nombreuses déclarations sur la manière de réagir aux drogues, mais elle ne dispose toujours pas d'un système solide et responsable permettant d'assurer leur mise en œuvre. Les organismes professionnels, la société civile et les communautés touchées ont tous un rôle central à jouer face aux drogues. Le succès ne sera obtenu que si nous plaidons à tous les niveaux pour assurer davantage d'investissement et de sensibilisation du public pour mettre en œuvre une politique plus humaine et efficace.

En travaillant ensemble nous pouvons réduire et surmonter les dommages sanitaires et sociaux évitables et inacceptables associés à la situation mondiale des drogues. Nos gouvernements, nos alliés et nous même avons déjà à portée de main les outils, les conseils et les preuves dont nous avons besoin pour surmonter ces défis. Il s'agit, entre autres, des orientations normatives du système des Nations Unies sur la prévention⁹, le traitement¹⁰, la réduction des risques¹¹, la gestion des surdoses¹², l'alternative à l'arrestation¹³, les droits de l'homme¹⁴ et la garantie de l'accès aux médicaments¹⁵.

Ceci est peut-être la décennie au cours de laquelle nous relèverons collectivement ce défi.

Si vous approuvez cette déclaration, vous pouvez la signer sur la plateforme suivante :

romeconsensus.org

⁹ <https://www.unodc.org/unodc/en/prevention/prevention-standards.html>

¹⁰ <https://www.unodc.org/unodc/en/drug-prevention-and-treatment/publications.html>

¹¹ <https://www.who.int/hiv/pub/guidelines/keypopulations/en/>

¹² https://www.who.int/substance_abuse/publications/management_opioid_overdose/en/

¹³ https://www.unodc.org/documents/UNODC_WHO_Alternatives_to_Conviction_or_Punishment_2018.pdf

¹⁴

<https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hiv-aids/international-guidelines-on-human-rights-and-drug-policy.html>

¹⁵ https://www.who.int/medicines/publications/essentialmeds_committeereports/en/